

REGLEMENT PARTICULIER
7ème Badabob
Beauvais Oise Badminton (BOB)

1 - Le 7ème Badabob est un tournoi régi par les règles officielles du Badminton 2018 - 2019 édictées par la F.F.Bad et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge - Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement.

2 - Le 7ème Badabob est ouvert à tous les licenciés F.F.Bad dans les séries P jusque N2, R, D seniors en SH, SD, DD, DH et MX. Les participants peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum.

Attention, chaque tableau sera joué intégralement sur une journée. Ainsi, il sera interdit de s'inscrire en Simple ET en Mixte en même temps (ces 2 tableaux se jouant le samedi).

3 - Tous les joueurs participant au tournoi doivent s'être acquittés du droit d'inscription auprès du Beauvais Oise Badminton, à savoir : 13 Euros pour 1 tableau, 19 Euros pour 2 tableaux (la part fédérale de 2 euros étant intégrée dans le tarif). Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.

4 - Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec la fédération. Dans le doute, le comité d'organisation se réserve le droit, avec l'accord du Juge-Arbitre, de refuser une inscription.

5 - Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants est limité à 280 joueurs. En cas de surnombre, la priorité sera donnée aux joueurs inscrits dans leur série, et aux premiers inscrits.

6 - La date limite d'inscription est le 23 Juin 2019. Les tableaux seront constitués le 30 Juin 2019 avec, une première phase en poule, suivie d'une seconde phase d'élimination directe. Le comité d'organisation, avec l'accord du Juge - Arbitre, privilégiera 2 sortants par poules dans la mesure du possible.

7 - Le Comité d'organisation se réserve le droit, en consultation avec le Juge - Arbitre, de scinder, regrouper ou supprimer les tableaux en fonction du nombre d'inscrits. Dans l'idéal, un multiple de 4 sera recherché entre les côtes minimales et maximales d'une même série (sachant qu'un multiple de 16 est toléré pour les cas exceptionnels). De plus, en raison des probables fortes chaleurs, le nombre de matchs maximum par jour par joueur sera de 6. Pour les simple N et R, le temps de match étant plus long, le nombre de matchs sera limité à 5.

8 - Le Comité d'organisation se réserve le droit, en consultation avec le Juge-Arbitre, de modifier les poules ayant un ou plusieurs absents à condition de ne pas fausser le ou les tableaux modifiés.

9 - En cas de Forfait après la date du tirage au sort, le joueur concerné devra justifier de ce dernier au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition auprès de la Commission Régionale Arbitrage (envoi du certificat médical, justificatif professionnel ou autre à cra@badmintonhautsdefrance.fr) sous peine de sanction fédérale.

10 - Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi.

11 - Les horaires et l'ordre des matchs seront affichés dans la salle à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du Juge-Arbitre.

12 - Tout joueur désirant s'absenter des gymnases durant la compétition devra le signaler au Juge-Arbitre.

13 - Après l'annonce de leur match, les joueurs auront 3 minutes pour se préparer et effectuer le test des volants. Passé un délai de 5 minutes, tout joueur absent pourra être déclaré W.O. par le Juge-Arbitre. De plus, un joueur W.O. sur un match sera exclu du reste de la compétition.

14 - Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.Bad est exigée sur les terrains.

15 - Le temps de repos minimum entre 2 matchs est fixé à 20 minutes.

16 - Les volants sont à la charge des joueurs durant toute la durée de la compétition. En cas de litige, les volants retenus pour les joueurs classés seront les "RSL Grade 3".

17 - La compétition se déroulera sur 10 à 12 terrains (2 terrains d'échauffement au gymnase Lagrange pourront servir en cas de besoin).

18 - Tous les matchs se dérouleront en auto - arbitrage exceptés pour les finales des différents tableaux dans la mesure où des arbitres seraient présents dans la salle.

19 - Tout volant touchant un élément fixe au delà des 7 mètres réglementaires sera annoncé faute en cours de jeu comme au service.

20 - Les photos et films pris durant ce tournoi pourront être utilisés pour faire la promotion du club via des supports papiers ou électroniques.

21 - Le Beauvois Oise Badminton décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'incident ou d'accident en dehors des matchs.

Bon tournoi